ED AÉRAULIQUE
Artisan de la qualité d'air

Rapport de Diagnostic aéraulique des installations existantes

Bureaux MEDIAKIND
à St Jacques de la Lande

AUTEUR : DOMALAIN Emmanuel
DATE : 01 août 2019

Sanitaires

		Type de local	Débit (m³/h)		
			Code du travail	RSDT	
			par pers.	par pers.	par local
WC	Sortie d'air	Cabinet d'aisance isolé			30
	Sortie d'air	Cabinet d'aisance groupé (N = nbre de WC)			30 + 15 N
Salle d'eau	Sortie d'air	Lavabos groupés (N = nbre de lavabos)			10 + 5N
	Sortie d'air	Salle de bain ou douche individuelle			45
	Sortie d'air	Salle de bain ou douche individuelle avec WC			60

Les débits indiqués sont les débits d'air neuf minimaux à prendre en compte pour les établissements recevant du public défini par le Code du travail pour les salariés et le Règlement Sanitaire Départemental Type pour les usagers (RSDT) . Pour le calcul des débits , il sera tenu compte de l'ensemble des personnes fréquentant ces locaux .

QAI

CONCLUSIONS

Si l'on part du principe que le taux maximal d'occupation des locaux est de 50 personnes par niveau, le débit total de renouvellement d'air par niveau devrait être environ de 1250m3/h (50*25m3/h). Or le débit total mesuré par niveau varie entre 413 et 599m3/h, **soit un débit 2 à 3 fois inférieur aux valeurs seuils du Code du Travail.** Le débit mesuré serait plus en adéquation avec une occupation d'environ 20 personnes par niveau.

D'autre part, on observe des disparités importantes de débits au niveau des bouches au sein d'un même étage. Cela semble indiquer l'absence d'éléments régulateurs au niveau des terminaux (bouches des circulations et salles de réunion) et plus généralement sur les réseaux en amont (je n'ai pas constaté la présence d'éléments de régulation en terrasse, quid en faux plafonds ?).

Pour ce qui est de la QAI (Qualité d'Air Intérieur), les concentrations de CO2 relevées en mesure instantanée révèle un indice de confinement moyen qui ne présente pas de danger particulier pour l'activité humaine. Cependant, ces valeurs ont été relevées en période de congés avec un taux de présence réduit (5 à 20 personnes environ par niveau). Le renouvellement d'air restant fixe, la présence de la totalité ou presque des salariés devrait faire augmenter de façon conséquente les concentrations en CO2.

A terme, dans la mesure du possible, un réglage des débits de ventilation devra être effectué au niveau de la CTA afin d'obtenir des débits de renouvèlement d'air conformes aux valeurs seuils du code du travail.